

Demain le monde...



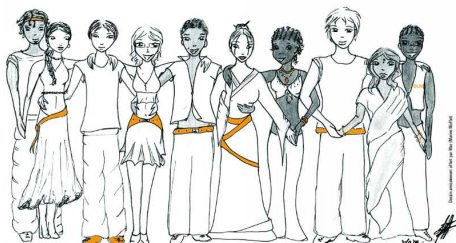
Campagne nationale d'éducation au développement et à la solidarité internationale
septembre 2004 à juillet 2007

Demain le monde ...
les migrations pour vivre ensemble

CONCOURS :

« Les migrations près de chez moi »

4 juillet 2006 ⇨ 21 mars 2007



FICHE D'INSCRIPTION

Animée par :

- CCFD
- Cimade
- Forim
- Ligue des Droits de l'Homme
- Peuples Solidaires
- Ritimo
- Solidarité Laïque

Avec le soutien de :

- AnimaFac
- CEMEA
- CIEMI
- Coordination SUD
- Eau Vive
- EEDF
- ENAR France
- Equipes enseignantes
- Etudiants et développement
- FASTI
- FCPE
- FF Clubs Unesco
- Francas
- FSU
- Génériques
- FTCR
- GISTI
- GRDR
- GREF
- Léo Lagrange
- Ligue de l'enseignement
- MRAP
- REMISIS
- Secours catholique
- Secours islamique
- SNUIPP
- UNSA-Education
- UNSA



Coordonnée par:
Solidarité Laïque

NOM de l'école, du CLSH ou de l'association :

PERSONNE RESPONSABLE :

CLASSE OU GROUPE D'AGE :

ADRESSE :

TEL :

FAX :

E-MAIL :

1- COMPOSITION DU GROUPE :

Nombre total :

Filles :

Garçons :

Age moyen :

2- REMARQUES / COMMENTAIRES :

Vous pouvez également remplir votre inscription directement sur le site
www.demain-le-monde.org

Une fois la fiche d'inscription reçue,
la campagne vous enverra de la documentation sur la thématique !

La fiche doit être
renvoyée à ⇨⇨⇨⇨

Demain le monde c/o Solidarité Laïque
22, rue Corvisart – 75013 Paris
E-mail : demain-le-monde@club-internet.fr
Fax : 01 45 35 47 47



Demain le monde...
les migrations pour vivre ensemble

CONCOURS

« Les migrations près de chez moi » Le règlement du concours

Article 1 : Objet

La campagne nationale d'éducation au développement et à la solidarité internationale « Demain le monde... Les migrations pour vivre ensemble », consortium de 35 organisations dont la coordination est assurée par Solidarité Laïque - 22, rue Corvisart 75013 Paris -, organise un concours gratuit intitulé "Les migrations près de chez moi". Ce concours aura lieu du 4 juillet 2006, début du concours, au 21 mars 2007, date de remise des œuvres réalisées.

Article 2 : Qui peut participer

Ce concours s'adresse aux élèves et étudiants (du CM1 à l'Université) et aux enfants et jeunes fréquentant les centres de vacances, les centres de loisirs sans hébergement et les associations de jeunesse et d'éducation populaire, sous la supervision des enseignants, éducateurs, et animateurs.

Trois catégories d'âge sont prévues : 8 - 11 ans, 12 - 15 ans, 16 ans et plus.

Article 3 : Critères de sélection

A. Sujet :

Le concours consiste en la réalisation d'un panneau « les migrations près de chez moi »

Ce panneau illustrera une, ou plusieurs, des thématiques de la campagne :

↳ Connaissance, histoire, réalités des migrations.

↳ La participation des immigrés aux processus de développement (le codéveloppement).

↳ Migrants et citoyens.

>> Le panneau devra traiter du thème choisi d'un point de vue régional ou local.

B. Format du panneau :

Le panneau devra mesurer 59,4 x 84,1 cm (grande feuille type « canson » A1) ou 60 x 80 cm (format imprimerie). Il devra être réalisé sur du papier cartonné (environ 250g) pouvant être roulé et envoyé par la poste (dans un tube en carton ou autre emballage similaire).

C. Dossier de présentation :

Un dossier de présentation succinct (2 à 6 pages) mettant en évidence la démarche pédagogique suivie et présentant le lien avec la réflexion sur

« les migrations pour vivre ensemble » devra être réalisé et envoyé par le responsable de la classe ou du groupe.

La forme de ce dossier est libre, il peut contenir, photos, dessins, textes réalisés par les jeunes...

Article 4 : Date de réception.

Le panneau et le dossier de présentation doivent être envoyés par courrier postal avant le 21 mars 2007, à l'adresse suivante :

Solidarité Laïque - Campagne " Demain le monde... " - 22, rue Corvisart 75013 Paris.

Le dossier pourra être envoyé par courrier électronique à condition d'être d'une taille inférieure à 1,5 Mo, à l'adresse courriel suivante: demain-le-monde@club-internet.fr

Article 5 : Le jury

Le jury du concours assurera la sélection et le décernement des prix. Il sera composé de représentants des institutions et des organisations membres de la Campagne " Demain le monde ". Il pourra être fait appel à des personnalités concernées par la thématique du concours.

Outre le choix des panneaux primés, le jury décidera des 15 panneaux publiés dans l'Album du concours.

Lors de sa délibération, le jury prendra en compte les critères suivants :

↳ Cohérence avec les thématiques de la campagne

↳ Esthétique et contenu du panneau

↳ Contenu du livret, en particulier la démarche pédagogique.

Article 6 : Les prix

9 groupes seront primés (3 par catégorie). Leurs réalisations seront exposées lors de la manifestation finale. La réponse sera envoyée à chaque groupe participant au plus tard le 21 avril 2007.

Les premiers prix :

Les premiers prix de chaque catégorie se verront offrir un séjour de deux jours pour la classe ou le groupe primé(e) pour participer à la manifestation finale (voyage, hébergement en demi-pension pris en charge par la campagne " Demain le monde ").

L'Album du concours, reprenant les

panneaux choisis par le jury, sera remis à chacune des personnes membres des groupes primés.

Une mallette pédagogique sur la thématique des migrations sera également remise à chacun des groupes.

Les autres prix :

Les groupes arrivés deuxièmes et troisièmes de chaque catégorie recevront des lots de matériel pédagogique. L'Album du concours sera remis à chacune des personnes des groupes primés.

Tous les participants au concours recevront l'Album du concours.

Article 7 : restitution des réalisations

Les réalisations seront conservées pendant quatre mois par la coordination après la manifestation finale. Durant ce délai les groupes pourront venir les récupérer, ou demander qu'elles leur soient renvoyées à leurs frais.

Article 8 : Droits d'utilisation et de reproduction

La participation au concours entraîne l'acceptation de la reproduction, de l'impression et de la diffusion, totale ou partielle, du panneau et/ou du livret par la campagne Demain le monde... (utilisations à des fins non commerciales exclusivement), ainsi que de son affichage lors de la manifestation finale.

Article 9 : Divers

Les modalités du concours, de même que les décisions du jury, ne pourront donner lieu à aucune contestation.